

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du Vendredi 29 Avril 2022

Présents : Mmes Maria DRABOWICZ, Rosaria SWIADEK, Christelle GUILLEMINOT et Agnès GRILLOT
MM. Patrice LARONZE, Patrick JURY, Benjamin LEDOUX, Loïc GARNIER, Aimé MAIERON, Stéphane GIRARD, Patrick CAMUS, Dominique RAVAUT et Gérard DURAND, Maire.

Excusée : Mme Marion ALEXANDRE a donné pouvoir à M. Gérard DURAND

Secrétaire : Mme Agnès GRILLOT

1 - Travaux d'extension électrique pour alimenter la micro-crèche = autorisation à donner au SYDESL

L'ensemble des membres du Conseil Municipal présents ou représentés autorise le SYDESL à effectuer les travaux d'extension électrique pour alimenter la future micro-crèche.

Il est précisé que les frais sont pris en charge par la CUCM.

2 - Mise en place de la fongibilité des crédits en Fonctionnement et en Investissement

Suite au passage à la M57 depuis le 1^{er} janvier 2022, nous ne pouvons plus inscrire de crédits à l'article « dépenses imprévues ».

Avec cette nouvelle nomenclature M57, il est possible d'autoriser M. le Maire à procéder à des virements de crédits, de chapitre à chapitre au sein d'une même section (Fonctionnement et Investissement) et dans limite de 7,5 % des dépenses réelles de la section (à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel), ceci afin d'éviter de prendre des Décisions Modificatives.

3 - Modification du temps de travail de Mme Isabelle BOYER

Suite au passage du double service à la cantine scolaire à compter du 1^{er}/09/2020, nous rémunérons chaque mois des heures complémentaires à Isabelle BOYER, de 12h20 à 12h45.

Ce double service, qui a été validé par l'Inspection d'Académie de S&L, devrait être maintenu pour longtemps.

Pour cette raison, nous souhaitons augmenter la durée hebdomadaire de Mme BOYER en lui ajoutant 1,29 h annualisée, ce qui passerait son temps de travail de 23,17 heures /35^e à 24,46 h/35^e.

Il y aurait lieu d'autoriser M. le Maire à procéder à cette modification, à signer l'arrêté avec Mme BOYER, ceci à compter du 1^{er} mai 2022.

4 - Informations et questions diverses :

- La demande de subvention de l'Alliance Dojo 71 (Club de Judo) n'a pas été validée par l'ensemble du Conseil Municipal
- Cérémonie du 8 mai = rendez-vous place de l'église à 10h30.
- Travaux en cours et à venir :
 - Les travaux d'isolation du grenier de la Mairie ont été réalisés cette semaine. L'ensemble du Conseil remercie notre conseiller Aimé MAIERON pour cette bonne opération en qualité et coût bien moindre que prévu (1 370 € pour 4 200 €).
 - Les travaux de la Micro-Crèche ont débuté. Cette semaine, réalisation des travaux concernant la mise en place de la borne incendie et du regard des eaux usées. Très prochainement se fera le raccordement au réseau d'eau potable. Le commencement de la voirie doit suivre. S'agissant du SYDESL, nous restons dans l'attente de leur date d'intervention.
 - En ce qui concerne la voirie sur les Couchets, nous avons eu une réunion sur les lieux avec la CUCM. L'enveloppe budgétaire sera de 8 000 €. Après discussion, un nouveau chiffrage sera effectué aux vues de nos attentes.
 - Le Rendez-vous Varennois : les tables et chaises que nous avons budgétées seront installées pour la cérémonie du 8 mai. La pergola a également été installée.
Nous avons également obtenu 3 devis pour le changement de la baie vitrée et de la porte d'entrée. Le coût moyen pourrait avoisiner les 10 200 € TTC, la mise en place de rideaux intérieurs aurait un coût de 1 800 € TTC.

- Travaux en prévision de remplacement d'huisseries Hall de Foire / salle Paul Marlot.
- Réfection du mur du dortoir de l'école maternelle : elle a été réalisée pendant les vacances scolaires de Pâques pour un coût de 1 000 € TTC. L'isolation du vide sanitaire est en prévision.
- Le Lavoir de Drevin : une réunion est prévue sur site pour étude des travaux
- Un devis pour le changement de la Croix des Couchets a été demandé
- Le Monument aux Morts de Brandon a été nettoyé et les inscriptions ont été rénovées par l'entreprise VIOLLON, pour un coût de 1 480 € TTC.
- La signature de la vente du terrain du Pré Marion est effective et les travaux de construction ont débuté.
- Lotissement La Ranche : la signature pour la vente du terrain est effective par l'EPF.
- Tenue du bureau de vote pour les Législatives des 12 et 19 juin
- Subvention pour l'audit énergétique versée par la Région Bourgogne Franche Comté = 2 450 € (50 % du montant HT)
- Subvention Appel à Projet pour rénovation du hall technique / Paul Marlot = accord du Département pour une aide de 4 199 € (18 % du montant HT)
- Subvention DETR pour rénovation du hall technique / Paul Marlot = accord de M. le Préfet pour 6 478 € (30 % du montant HT)

Prochain Conseil Municipal le vendredi 1^{er} Juillet 2022 à 20 h 00

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du Vendredi 29 Avril 2022

Présents : Mmes Maria DRABOWICZ, Rosaria SWIADEK, Christelle GUILLEMINOT et Agnès GRILLOT
MM. Patrice LARONZE, Patrick JURY, Benjamin LEDOUX, Loïc GARNIER, Aimé MAIERON, Stéphane GIRARD, Patrick CAMUS, Dominique RAVAUT et Gérard DURAND, Maire.

Excusée : Mme Marion ALEXANDRE a donné pouvoir à M. Gérard DURAND

Secrétaire : Mme Agnès GRILLOT

1 - Travaux d'extension électrique pour alimenter la micro-crèche = autorisation à donner au SYDESL

L'ensemble des membres du Conseil Municipal présents ou représentés autorise le SYDESL à effectuer les travaux d'extension électrique pour alimenter la future micro-crèche.

Il est précisé que les frais sont pris en charge par la CUCM.

2 - Mise en place de la fongibilité des crédits en Fonctionnement et en Investissement

Suite au passage à la M57 depuis le 1^{er} janvier 2022, nous ne pouvons plus inscrire de crédits à l'article « dépenses imprévues ».

Avec cette nouvelle nomenclature M57, il est possible d'autoriser M. le Maire à procéder à des virements de crédits, de chapitre à chapitre au sein d'une même section (Fonctionnement et Investissement) et dans limite de 7,5 % des dépenses réelles de la section (à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel), ceci afin d'éviter de prendre des Décisions Modificatives.

3 - Modification du temps de travail de Mme Isabelle BOYER

Suite au passage du double service à la cantine scolaire à compter du 1^{er}/09/2020, nous rémunérons chaque mois des heures complémentaires à Isabelle BOYER, de 12h20 à 12h45.

Ce double service, qui a été validé par l'Inspection d'Académie de S&L, devrait être maintenu pour longtemps.

Pour cette raison, nous souhaitons augmenter la durée hebdomadaire de Mme BOYER en lui ajoutant 1,29 h annualisée, ce qui passerait son temps de travail de 23,17 heures /35^e à 24,46 h/35^e.

Il y aurait lieu d'autoriser M. le Maire à procéder à cette modification, à signer l'arrêté avec Mme BOYER, ceci à compter du 1^{er} mai 2022.

4 - Informations et questions diverses :

- La demande de subvention de l'Alliance Dojo 71 (Club de Judo) n'a pas été validée par l'ensemble du Conseil Municipal
- Cérémonie du 8 mai = rendez-vous place de l'église à 10h30.
- Travaux en cours et à venir :
 - Les travaux d'isolation du grenier de la Mairie ont été réalisés cette semaine. L'ensemble du Conseil remercie notre conseiller Aimé MAIERON pour cette bonne opération en qualité et coût bien moindre que prévu (1 370 € pour 4 200 €).
 - Les travaux de la Micro-Crèche ont débuté. Cette semaine, réalisation des travaux concernant la mise en place de la borne incendie et du regard des eaux usées. Très prochainement se fera le raccordement au réseau d'eau potable. Le commencement de la voirie doit suivre. S'agissant du SYDESL, nous restons dans l'attente de leur date d'intervention.
 - En ce qui concerne la voirie sur les Couchets, nous avons eu une réunion sur les lieux avec la CUCM. L'enveloppe budgétaire sera de 8 000 €. Après discussion, un nouveau chiffrage sera effectué aux vues de nos attentes.
 - Le Rendez-vous Varennois : les tables et chaises que nous avons budgétées seront installées pour la cérémonie du 8 mai. La pergola a également été installée.
Nous avons également obtenu 3 devis pour le changement de la baie vitrée et de la porte d'entrée. Le coût moyen pourrait avoisiner les 10 200 € TTC, la mise en place de rideaux intérieurs aurait un coût de 1 800 € TTC.

- Travaux en prévision de remplacement d'huisseries Hall de Foire / salle Paul Marlot.
- Réfection du mur du dortoir de l'école maternelle : elle a été réalisée pendant les vacances scolaires de Pâques pour un coût de 1 000 € TTC. L'isolation du vide sanitaire est en prévision.
- Le Lavoir de Drevin : une réunion est prévue sur site pour étude des travaux
- Un devis pour le changement de la Croix des Couchets a été demandé
- Le Monument aux Morts de Brandon a été nettoyé et les inscriptions ont été rénovées par l'entreprise VIOLLON, pour un coût de 1 480 € TTC.
- La signature de la vente du terrain du Pré Marion est effective et les travaux de construction ont débuté.
- Lotissement La Ranche : la signature pour la vente du terrain est effective par l'EPF.
- Tenue du bureau de vote pour les Législatives des 12 et 19 juin
- Subvention pour l'audit énergétique versée par la Région Bourgogne Franche Comté = 2 450 € (50 % du montant HT)
- Subvention Appel à Projet pour rénovation du hall technique / Paul Marlot = accord du Département pour une aide de 4 199 € (18 % du montant HT)
- Subvention DETR pour rénovation du hall technique / Paul Marlot = accord de M. le Préfet pour 6 478 € (30 % du montant HT)

Prochain Conseil Municipal le vendredi 1^{er} Juillet 2022 à 20 h 00

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du Vendredi 29 Avril 2022

Présents : Mmes Maria DRABOWICZ, Rosaria SWIADEK, Christelle GUILLEMINOT et Agnès GRILLOT
MM. Patrice LARONZE, Patrick JURY, Benjamin LEDOUX, Loïc GARNIER, Aimé MAIERON, Stéphane GIRARD, Patrick CAMUS, Dominique RAVAUT et Gérard DURAND, Maire.

Excusée : Mme Marion ALEXANDRE a donné pouvoir à M. Gérard DURAND

Secrétaire : Mme Agnès GRILLOT

1 - Travaux d'extension électrique pour alimenter la micro-crèche = autorisation à donner au SYDESL

L'ensemble des membres du Conseil Municipal présents ou représentés autorise le SYDESL à effectuer les travaux d'extension électrique pour alimenter la future micro-crèche.

Il est précisé que les frais sont pris en charge par la CUCM.

2 - Mise en place de la fongibilité des crédits en Fonctionnement et en Investissement

Suite au passage à la M57 depuis le 1^{er} janvier 2022, nous ne pouvons plus inscrire de crédits à l'article « dépenses imprévues ».

Avec cette nouvelle nomenclature M57, il est possible d'autoriser M. le Maire à procéder à des virements de crédits, de chapitre à chapitre au sein d'une même section (Fonctionnement et Investissement) et dans limite de 7,5 % des dépenses réelles de la section (à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel), ceci afin d'éviter de prendre des Décisions Modificatives.

3 - Modification du temps de travail de Mme Isabelle BOYER

Suite au passage du double service à la cantine scolaire à compter du 1^{er}/09/2020, nous rémunérons chaque mois des heures complémentaires à Isabelle BOYER, de 12h20 à 12h45.

Ce double service, qui a été validé par l'Inspection d'Académie de S&L, devrait être maintenu pour longtemps.

Pour cette raison, nous souhaitons augmenter la durée hebdomadaire de Mme BOYER en lui ajoutant 1,29 h annualisée, ce qui passerait son temps de travail de 23,17 heures /35^e à 24,46 h/35^e.

Il y aurait lieu d'autoriser M. le Maire à procéder à cette modification, à signer l'arrêté avec Mme BOYER, ceci à compter du 1^{er} mai 2022.

4 - Informations et questions diverses :

- La demande de subvention de l'Alliance Dojo 71 (Club de Judo) n'a pas été validée par l'ensemble du Conseil Municipal
- Cérémonie du 8 mai = rendez-vous place de l'église à 10h30.
- Travaux en cours et à venir :
 - Les travaux d'isolation du grenier de la Mairie ont été réalisés cette semaine. L'ensemble du Conseil remercie notre conseiller Aimé MAIERON pour cette bonne opération en qualité et coût bien moindre que prévu (1 370 € pour 4 200 €).
 - Les travaux de la Micro-Crèche ont débuté. Cette semaine, réalisation des travaux concernant la mise en place de la borne incendie et du regard des eaux usées. Très prochainement se fera le raccordement au réseau d'eau potable. Le commencement de la voirie doit suivre. S'agissant du SYDESL, nous restons dans l'attente de leur date d'intervention.
 - En ce qui concerne la voirie sur les Couchets, nous avons eu une réunion sur les lieux avec la CUCM. L'enveloppe budgétaire sera de 8 000 €. Après discussion, un nouveau chiffrage sera effectué aux vues de nos attentes.
 - Le Rendez-vous Varennois : les tables et chaises que nous avons budgétées seront installées pour la cérémonie du 8 mai. La pergola a également été installée. Nous avons également obtenu 3 devis pour le changement de la baie vitrée et de la porte d'entrée. Le coût moyen pourrait avoisiner les 10 200 € TTC, la mise en place de rideaux intérieurs aurait un coût de 1 800 € TTC.

- Travaux en prévision de remplacement d'huisseries Hall de Foire / salle Paul Marlot.
- Réfection du mur du dortoir de l'école maternelle : elle a été réalisée pendant les vacances scolaires de Pâques pour un coût de 1 000 € TTC. L'isolation du vide sanitaire est en prévision.
- Le Lavoir de Drevin : une réunion est prévue sur site pour étude des travaux
- Un devis pour le changement de la Croix des Couchets a été demandé
- Le Monument aux Morts de Brandon a été nettoyé et les inscriptions ont été rénovées par l'entreprise VIOLLON, pour un coût de 1 480 € TTC.
- La signature de la vente du terrain du Pré Marion est effective et les travaux de construction ont débuté.
- Lotissement La Ranche : la signature pour la vente du terrain est effective par l'EPF.
- Tenue du bureau de vote pour les Législatives des 12 et 19 juin
- Subvention pour l'audit énergétique versée par la Région Bourgogne Franche Comté = 2 450 € (50 % du montant HT)
- Subvention Appel à Projet pour rénovation du hall technique / Paul Marlot = accord du Département pour une aide de 4 199 € (18 % du montant HT)
- Subvention DETR pour rénovation du hall technique / Paul Marlot = accord de M. le Préfet pour 6 478 € (30 % du montant HT)

Prochain Conseil Municipal le vendredi 1^{er} Juillet 2022 à 20 h 00